

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-791703

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

13008

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FEDANE

Imane

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

**Docteur BENALI Nadia**  
Médecin Généraliste  
Visite Permis de Conduire  
Tel: 05 22 25 96 62

Cachet du médecin :

21/17/2023

Date de consultation :

Imane FEDANE Imane

Nom et prénom du malade :

Age:

21/17/2023

1992

Enfant

Lien de parenté :

Lui-même

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

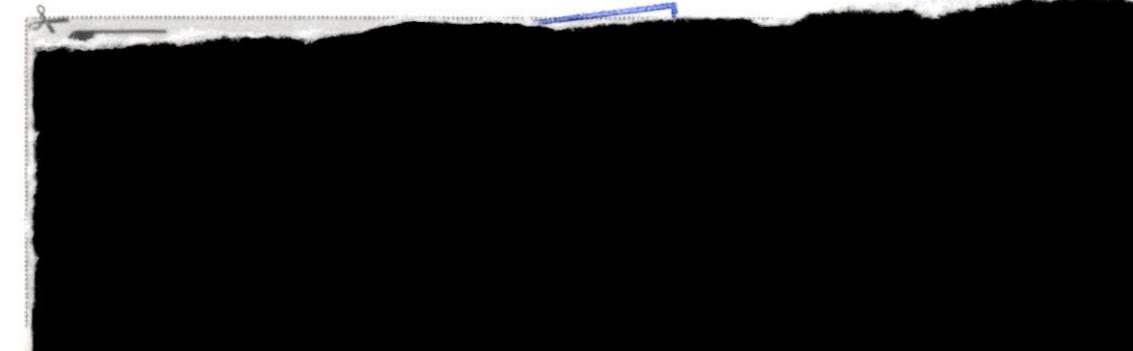
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à : Casablanca

Le : 28/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :



#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/12/2023	C		20000	INP : 510208181 Docteur BENALI Nadia Médecin Généraliste Visite Permis de Conduire Tél. 06 52 34 20 10

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AERIA Angle Bd Abdellah Bencharif 9 Bd. Hassan II - Casablanca Tél. 05 3 12.23.23 N°069117784	21/07/2023 22/07/2023	242, 50 DHS

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODP.

# Docteur BENALI Nadia

MEDECINE GENERALE

FACULTE DE STRASBOURG



ECHOGRAPHIE

DIABETOLOGIE

D.U GYNECOLOGIE

NUTRITION

VISITE PERMIS DE CONDUIRE

21/07/2023

الدكتورة بنعلي نادية

كلية الطب سترا سبورغ

الفحص بالصدى

مرض السكري

طب النساء

التغدية

فحص رخصة السياقة

Casablanca le : ..... الدار البيضاء في :

Mme Fedane Imane

72,00

UNIZITRO 500

1 comprimé le matin pdt 3 j



22,00

RUMIX

1 sachet, matin et soir



69,00

DOCIVOX CP

1 comprimé, 3 fois par jour a sucer



59,50

ENROUEX

1 sachet, 1 pte, 2 à 3 fois par jour



LOT 107210/FC11  
PER 01/2026  
PPC 79,50

T = 242,50

PHARMACIE AERIA Dhs

Angle Bd. Abdellah Bencherif  
et Bd. l'Aeropostale - Casablanca

Tél: 0529.12.23.23



Docteur BENALI Nadia

Medecin Généraliste

Visite Permis de Conduire

Tél: 05 22 25 96 62

240, شارع أنوال - قيادة غزلان - رقم 1 الطابق الأول - الهاتف: 05 22 25 96 62 - البيضاء  
240, Bd ANOUAL - Résidence GHIZLANE, appt 1 - 1 er Etage Tél: 05 22 25 96 62 - Casa